



AVIS DE PUBLICITE – Procédure adaptée
(articles 28 et 40 du code des marchés publics)

Date de l'annonce : 25 novembre 2011

Référence : JCM20111124

Autres publications : Non Date :

Identification de la personne publique :
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges
22 rue Léo Valentin - ZAC de la Voivre - 88000 Épinal
TEL : 03 29 69 55 55 - FAX : 03 29 69 55 57

Personne responsable du marché
Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges

Objet du marché : **Service** Fournitures Travaux

Description : La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges souhaite reconcevoir et rééditer sa plaquette *Bourse des Métiers* à destination des repreneurs d'entreprise potentiels. Nous recherchons un prestataire qui assurera la conception graphique et/ou la conception d'un livret numérique et/ou l'impression de 350 documents (+/- 100 exemplaires) à chaque parution trimestrielle (4 fois) de janvier à décembre 2012

Lieu d'exécution des travaux et de la livraison : Epinal

Lot 1 : Conception graphique

Caractéristiques principales :
L'offre concerne la conception d'un bulletin.

Format ouvert : resto/verso en 42 x 29.7cm.
Format plié demandé pour faciliter la lecture et l'envoi du bulletin.
Livraison du bulletin sous fichier PDF haute résolution et JPEG à la CMA88.

Le bulletin doit obligatoirement comporter ces éléments :

- Un titre « La Bourse des métiers – bulletin d'annonces des entreprises artisanales vosgiennes à transmettre »
- La proposition d'un visuel représentant le thème de la transmission.
- Un édito rédigé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges fourni au format word
- Le logo de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges, la pastille « Agir pour réussir » de la CMA88 ainsi que 4 logos maximum de partenaires éventuels.
- Des annonces : entre 40 et 70 annonces en moyenne par parution au format word, fournies par la CMA88
- Un encart « actualités »
- Des visuels représentant chaque secteur de métiers fournis par la CMA88 sont à intégrer.
- Un encadré faisant référence au site Internet www.cma-vosges.fr pour la consultation des annonces avec mention à ajouter dans l'encadré « Devenez artisan : les entreprises à reprendre en lien direct avec la BNOA (Bourse Nationale d'Opportunités Artisanales) : www.bnoa.net »

- Un coupon-réponse pour les repreneurs souhaitant recevoir le bulletin de la Bourse des Métiers. Ils indiqueront « nom », « prénom », « adresse », « code postal », « ville », « Tél. », et « mail » (indispensable dans la mesure du possible), « recherche une entreprise » « secteur d'activité : » et «secteur géographique : », « vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail ou par courrier », « date », et « signature » de l'intéressé
- les contacts, avec possibilité d'une carte géographique avec le secteur d'intervention des conseillers économiques, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges.

L'offre prévoit la mise à jour du bulletin chaque trimestre ; les annonces, l'édito et l'encart « actualités » sont propres à chaque parution. Tous ces éléments seront fournis au format word par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Vosges.

Un calendrier prévisionnel sera mis en place pour une diffusion le premier mois de chaque trimestre :

Jour J : livraison de bulletin dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges.

J-4 : impression du bulletin après validation BAT

J-10 : envoi du fichier à l'imprimeur

J-21 : envoi du contenu du bulletin au format WORD par la CMA88 au prestataire chargé de la conception et de la mise en page du bulletin du lot 1 et/ou du lot 2

Eléments à fournir pour l'appel d'offre :

- ⇒ Une prémaquette de la Bourse des Métiers avant validation finale
- ⇒ Un devis mentionnant distinctement la conception du bulletin (de chaque maquette) et la mise à jour des 3 autres parutions.

Sous réserve de modifications de la CMA88

Critères de sélection : 50% sur le prix et 50% sur le visuel

Retour de l'offre pour le 8 décembre 2011 au plus tard

Lot 2 : livret numérique

Conception et livraison du bulletin sous la forme d'un livret numérique « Bourse des Métiers » offrant la possibilité de :

- découper le document en plusieurs onglets
- avoir un sommaire déroulant
- utiliser des outils de base pour la consultation (loupe, impression, plein écran, impression par sélection multi-pdf-copier-coller)
- inclure une recherche par mot-clé
- permettre des liens entre les secteurs d'activités
- prévoir une possibilité de tri par secteur d'activité
- prévoir des liens vers des sites externes
- prévoir un outil de lignage et un outil type « post-it » pour ajouter des notes

Quant aux fichiers sources, l'agence retenue mettra à disposition de la CMA88 les fichiers sources du livre numérique.

Le livre numérique sera publié et accessible sur le site Internet de la CMA88. Le prestataire devra s'assurer auprès du service informatique de la CMA88 des éventuelles contraintes techniques auprès de Valérie JAMBERT v.jambert@cma-vosges.fr service communication.

Le bulletin doit obligatoirement comporter ces éléments :

- Un titre « La Bourse des métiers – bulletin d’annonces des entreprises artisanales vosgiennes à transmettre »
- La proposition d’un visuel représentant le thème de la transmission.
- Un édito rédigé par la Chambre de Métiers et de l’Artisanat des Vosges fourni au format word
- Le logo de la Chambre de Métiers et de l’Artisanat des Vosges, la pastille « Agir pour réussir » de la CMA88 ainsi que 4 logos de partenaires éventuels.
- Des annonces : entre 40 et 70 annonces en moyenne par parution au format word, fournies par la CMA88
- Un encart « actualités »
- Des visuels représentant chaque secteur de métiers fournis par la CMA88 sont à intégrer.
- Un encadré faisant référence au site Internet www.cma-vosges.fr pour la consultation des annonces avec mention à ajouter dans l’encadré « Devenez artisan : les entreprises à reprendre en lien direct avec la BNOA (Bourse Nationale d’Opportunités Artisanales) : www.bnoa.net »
- Un coupon-réponse pour les repreneurs souhaitant recevoir le bulletin de la Bourse des Métiers. Ils indiqueront « nom », « prénom », « adresse », « code postal », « ville », « Tél. », et « mail » (indispensable dans la mesure du possible), « recherche une entreprise » « secteur d’activité : » et « secteur géographique : », « vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail ou par courrier », « date », et « signature » de l’intéressé
- les contacts, avec possibilité d’une carte géographique avec le secteur d’intervention des conseillers économiques, de la Chambre de Métiers et de l’Artisanat des Vosges.

L’offre prévoit la mise à jour du bulletin chaque trimestre ; les annonces, l’édito et l’encart « actualités » sont propres à chaque parution. Tous ces éléments seront fournis au format word par la Chambre des Métiers et de l’Artisanat des Vosges.

Un calendrier prévisionnel sera mis en place pour une diffusion le premier mois de chaque trimestre :

- Jour J : livraison de bulletin dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l’Artisanat des Vosges.
- J-4 : impression du bulletin après validation BAT
- J-10 : envoi du fichier à l’imprimeur
- J-21 : envoi du contenu du bulletin au format WORD par la CMA88 au prestataire chargé de la conception et de la mise en page du bulletin du lot 1 et/ou du lot 2

Eléments à fournir pour l’appel d’offre :

- ⇒ Une prémaquette du livret numérique la Bourse des Métiers
- ⇒ Un devis mentionnant distinctement la conception du bulletin sous forme d’un livret numérique (de chaque maquette) et la mise à jour des 3 autres livrets.

Sous réserve de modifications de la CMA88

Critères de sélection : 1/3 sur la réalisation technique, 1/3 sur le prix et 1/3 sur le visuel

Retour de l’offre pour le 8 décembre 2011 au plus tard

Date limite de réception des offres : **8 décembre 2011 - 17h00**

Délai de validité des offres : 15/01/2012

Coordonnées de la personne habilitée à donner les informations :

Mme JAMBERT Valérie

Tel. : 03.29.69.55.82

Fax : 03.29.69.55.57

Adresse : 22 rue Léo Valentin – ZAC de la Voivre – 88001 EPINAL CEDEX

Mail : v.jambert@cma-vosges.fr

Adresse à laquelle les devis doivent être envoyés : idem.